

AFFAIRE N° 7 - Renouvellement du contrat de travail de M. MOY de LACROIX en qualité de Secrétaire Général Adjoint de Mairie.

" Le Maire donne lecture du rapport :

" Messieurs,

Le contrat de travail de M. MOY de LACROIX employé par la Commune en qualité de Secrétaire Général Adjoint de Mairie étant arrivé à expiration le 1er Septembre dernier, j'ai établi un nouveau contrat pour une nouvelle période d'une année, que j'ai transmis à Monsieur le Préfet aux fins d'approbation éventuelle.

Ce contrat m'a été retourné le 29 Septembre dernier approuvé.

C'est ce nouveau contrat que je vous demande, Messieurs, de bien vouloir ratifier .

Je mets la question aux voix ./.

Le Maire,
Signé: Gabriel MACE. "

Le Maire : Messieurs, je donnerai la parole à celui d'entre vous qui la demandera, au sujet de ce contrat.

Adopté à l'unanimité.